

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-NEUVIÈME (489^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 18 JUIN 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-12015

Nomination d'un directeur au Département des sciences fondamentales

- ATTENDU** l'article 1.30 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** l'article 5 du règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de département;
- ATTENDU** la résolution CERC-8292 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination de M. Jean Legault à titre de directeur du Département des sciences fondamentales;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de M. Denis Bilodeau, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer M. Jean Legault à titre de directeur du Département des sciences fondamentales, pour un premier mandat de trois (3) ans, débutant le 1^{er} juillet 2019 et se terminant le 30 juin 2022.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 19 juin 2019